



SOCIÉTÉ NATIONALE DES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE (SNIPF)

MEMBRE DES *INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE* (IESF)

ASSOCIATION RÉGÉE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 – N° SIRET : 775 657 455 00074 – CODE APE : 9499Z

FÉDÉRATION : 3 rue Fortia - BP 60004 - 13484 MARSEILLE CEDEX 20

Tél. : 04 91 56 50 24

Mail : snipf2@wanadoo.fr – Site Internet : www.snipf.org et www.snipf.com



Le 01 janvier 2024

GDF042-2024

ADMISSION à la LABELLISATION IESF/SNIPF 2024

RESERVEE AUX ADHERENTS DE LA SNIPF

- Avec IESF la SNIPF propose un nouveau service à ses adhérents, destiné à tous les ingénieurs et ingénieures de France : « LA LABELLISATION »
- Par cette innovation majeure, IESF et la SNIPF reconnaissent et permettent à chaque IPF de prouver en un clic l'inscription de leur CDCIP sur la liste des IPF certifiés, adhérents de la SNIPF

Le LABELLIS d'IESF est un document de nouvelle génération :

- 100% numérique
- Infalsifiable (inscrit dans la blockchain Ethereum)
- Bilingue français/anglais,
- Intégrable sur les profils LinkedIn (ou sur un CV papier sous forme de QR code).

La proposition de labellisation aux adhérents est faite par le secrétariat de Marseille, par un courriel ou courrier en début de l'année calendaire. Cette labellisation ne peut être obtenue que si l'adhérent est à jour de sa cotisation SNIPF de l'année N-1. Toute demande de labellisation après le mois de juin ne pourra se faire.

PRIX : Le prix de la labellisation est fixé à 25 Euros. Cette labellisation, comme la carte professionnelle d'ingénieur n'est valable qu'une année calendaire.

✂-----
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE « SNIPF »

ADMISSION A LA LABELLISATION

Après avoir pris connaissance de la procédure GDF041-2022, je demande mon admission à la LABELLISATION IESF

Je soussigné (e).....

Membre de la SNIPF et Appartenant à la SRIPF N° :.....

Adresse.....
.....

Téléphone : **Courriel :**.....

Demande mon admission à la labellisation

Règlement Par chèque ou virement (rayer la mention inutile) **25 €** à l'ordre de la SNIPF

Le :..... **Signature**

Pour la promotion de l'Ingénieur Professionnel certifié



SOCIÉTÉ NATIONALE DES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE (SNIPF)

MEMBRE DES *INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE* (IESF)

ASSOCIATION RÉGÉE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 – N° SIRET : 775 657 455 00074 – CODE APE : 9499Z

FÉDÉRATION : 3 rue Fortia - BP 60004 - 13484 MARSEILLE CEDEX 20

Tél. : 04 91 56 50 24

Mail : snipf2@wanadoo.fr – Site Internet : www.snipf.org et www.snipf.com



RETOUR COUPON ADMISSION

* Coupon d'admission dûment rempli + chèque à l'ordre de la SNIPF ou virement (RIB à demander à snipf2@wanadoo.fr) à retourner par courrier *au siège national* : *SNIPF : 3 rue de FORTIA BP60004 13484 Marseille cédex 20*

- Dès réception de votre admission par le Secrétariat Administratif, un lien sera mis à disposition de la personne labellisée et permettra le chargement du document de labellisation, avec le QR Code, par voie informatique.

Le secrétariat administratif